

## CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 05 OCTOBRE 2018

### COMPTE RENDU SOMMAIRE

#### **Étaient présents :**

Djoudé MERABET, Maire, Françoise GUILLOTIN, Didier GUILLAUD, Bernard GIRARD, Valérie AUVRAY, Joël COULOMBEL, Gilbert MEYER, Magali ADAM, Abdoulaye SALL, Adjoint, Annick LAÏCHOUR, Agnès LANNES, Robert DUGARD, Claire YOUINO, Joëlle DOUBET, Annie DUHAMEL, Béatrice LEFEL, Isabelle TEURQUETY, Frédéric MAILLET à compter du point n°6, David CAMPSERVEUX, Sylvia CALMES-BRUNET, Sandra HANCHARD, Thomas CAILLOT, Pierre WEINMANN, Clément DOLPHENS, Jean-Christophe PERRIN, Véronique QUENNEVILLE, Conseillers Municipaux.

#### **Étaient excusés (avec pouvoir) :**

Caroline TOUTAIN, Kamel LAHSINAT, Frédéric MAILLET jusqu'au point n°5, Mehdi KAIM.

#### **Étaient absents (sans pouvoir) :**

Nicolas GOURY, Didier PERRAULT, Paule AUZOUX, Alexis LEMATELOT, Conseillers Municipaux.

- 
- 1 - Approuve le procès verbal de la séance du 22 juin 2018.
  - 2 - Désigne Monsieur Bernard GIRARD en qualité de Secrétaire de séance.
  - 3 - Entend les communications de la Municipalité :
    - a) rentrée scolaire 2018-2019
    - b) diverses
  - 4 - Entend le compte-rendu de la délégation de Monsieur le Maire.
    - a) Marchés publics passés au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2018
    - b) Décisions diverses
  - 5 - Après en avoir débattu, prend acte du rapport d'observations définitives rendu par Chambre Régionale des Comptes de Normandie, arrêté le 21 juin 2018.
  - 6 - Approuve le rapport de la Commission Local d'Évaluation des Transferts de Charges du 2 juillet 2018.
  - 7 - Prend acte des orientations générales du projet d'Aménagement et de Développement Durables du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
  - 8 - Approuve la convention relative au Nouveau Programme de Renouvellement Urbain, avec l'agence Nationale de Rénovation Urbaine.

- 9 - Accepte, dans le cadre de la 7<sup>ème</sup> campagne de ravalement de façades obligatoire, d'attribuer une subvention supplémentaire pour la façade de l'immeuble situé 1 & 3 rue Pierre Brossolette, à hauteur de 704 €.
- 10 - Autorise la cession de la parcelle n° AM 82 située 7, place de la Liberté d'une superficie de 1 284m<sup>2</sup> au prix de 180 000€, au profit de Monsieur MORCAMP Christophe et de Monsieur GUIDICE Pascal.
- 11 - Adopte la proposition de groupement de commandes portant sur les services d'assurance avec le Centre Communal d'Action Sociale d'Elbeuf-sur-Seine.
- 12 - Autorise la signature des conventions bipartites de participations aux frais de scolarisation des enfants scolarisés en cycle maternel et élémentaire.
- 13 - Approuve la convention de partenariat entre les villes d'Elbeuf-sur-Seine et de Saint-Pierre-lès-Elbeuf, à l'occasion du festival Graine de Public au titre de l'année 2018€.
- 14 - Autorise la donation et le transfert de la totalité du legs de l'œuvre artistique de Raymond DENDEVILLE à la Métropole Rouen Normandie – Fabrique des Savoirs – Musée.
- 15 - Approuve les termes de la convention de mise à disposition de locaux et de la convention d'objectifs avec le collectif d'artistes « Les Plastiqueurs ».
- 16 - Approuve l'actualisation du règlement intérieur et de la grille tarifaire de la médiathèque La Navette.
- 17 - Fixe les tarifs de la Régie Municipales des Pompes Funèbres.
- 18 - Attribue une subvention de 4 300€ à l'association « Lire en Seine » au titre de l'année 2018.
- 19 - Annule la subvention de 30 000€ allouée au Comité des Œuvres Sociales au titre de l'année 2018
- 20 - Approuve les termes du contrat d'accompagnement à la protection des données personnelles proposé par l'Association pour le Développement et l'Innovation numérique des Collectivités pour une durée de 4 ans, désignant l'association en tant que Délégué à la Protection des Données.
- 21 - Prend acte du rapport des administrateurs de la ville d'Elbeuf sur Seine au sein du Conseil d'Administration de Rouen Normandie Aménagement pour l'année 2017.
- 22 - Autorise la signature de la convention de partenariat entre la ville d'Elbeuf sur Seine et le Centre National de la Fonction Publique Territoriale portant sur la formation professionnelle territorialisée au titre de l'année 2018-2019.
- 23 - Autorise la création d'un poste en contrat d'apprentissage au sein de la ville d'Elbeuf sur Seine
- 24 - Supprime et crée des grades par transformation de postes, suite au recrutement d'agents municipaux

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures et 30 minutes.

Nous Djoudé MERABET, Maire de la Ville d'Elbeuf sur Seine, certifions que le présent compte-rendu de la séance du 05 octobre 2018 du Conseil Municipal a été affiché conformément à la loi, le **09 OCT. 2018**

Le registre des délibérations du Conseil Municipal peut être consulté à la Direction des Services au Public-Secrétariat du Conseil Municipal (s'adresser à Mme Lucie DOSSEMONT).

Le Maire d'Elbeuf-sur-Seine,



Djoudé MERABET.